

Selon les chiffres de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la construction nécessite à elle seule près de la moitié des ressources naturelles mondiales et représente près de 16 % de l'eau consommée sur la planète. L'habitat est donc le plus gros consommateur d'énergie, tout en étant à l'origine d'une grande partie des rejets en CO2 dans l'atmosphère.

Tous concernés

La mise en place d'une vraie politique de développement durable au sein du COL implique une démarche très volontariste visant à sensibiliser non seulement l'ensemble des intervenants dans l'acte de construire (collectivités, architectes, bureaux d'études), mais aussi les futurs occupants du logement, qu'il s'agisse de locataires ou de propriétaires.

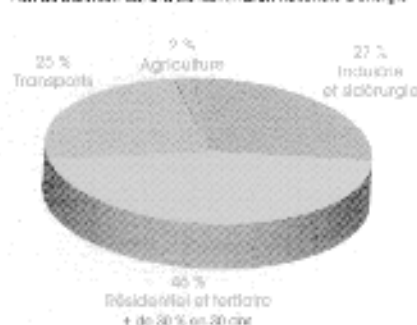
Mais si la performance énergétique du bâtiment est déterminée au départ par le maître d'ouvrage, l'impact final sur l'environnement de celui-ci est étroitement lié à son utilisation, les usagers devront donc être fortement sensibilisés aux enjeux du développement durable, et initiés à la "consommation responsable". Car rien ne sert de construire des logements ultra performants si l'on continue à garder les fenêtres ouvertes en hiver, à

laisser couler le robinet en se brossant les dents, ou à utiliser de l'électroménager ou des ampoules non performants énergétiquement.

Dans ce sens, le COL intègre dans sa politique de développement durable dans l'habitat une vaste campagne d'information et de sensibilisation des futurs habitants.

Objectif : maîtriser la construction des bâtiments à très faible consommation, puis celle des bâtiments à énergie positive.

Part du bâtiment dans la consommation nationale d'énergie



La performance énergétique d'un bâtiment est fonction de sa capacité à optimiser les apports d'énergies externes (orientation, exposition à la lumière et au vent). Elle est aussi directement liée au choix des installations et des équipements performants (notamment en matière d'isolation, de chauffage, de ventilation).

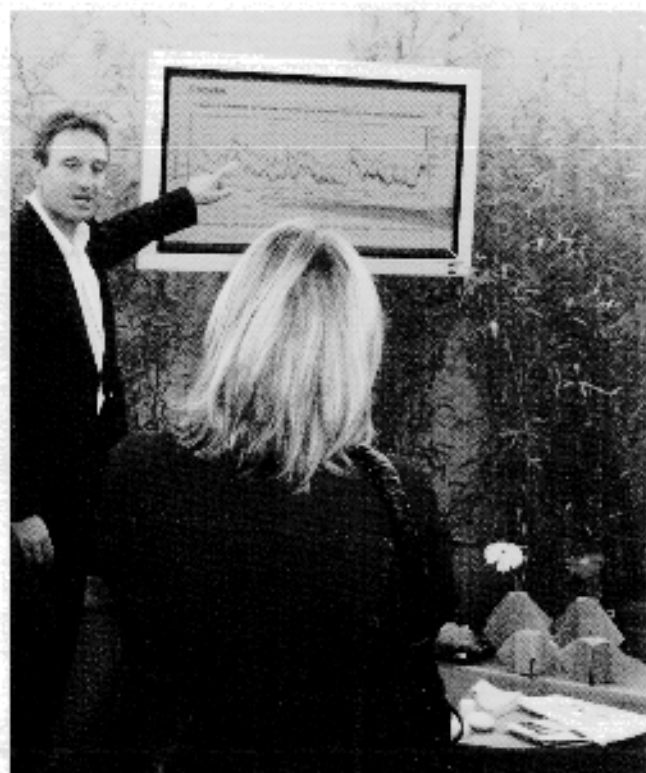
Cette performance énergétique ne pourra que s'accroître, de façon à suivre l'évolution de la réglementation thermique, et à atteindre les objectifs annoncés en octobre dernier lors du Grenelle de l'Environnement, qui imposera en 2012 que tous les bâtiments neufs soient labellisés basse consommation (BBC), et en 2020 des bâtiments à énergie positive. Le COL se prépare dès maintenant, exemple concret, l'opération "Landatxoa" à Urrugne.

Le "stand durable" du COL au Salon de l'Habitat



Le COL a donné cette année des couleurs au Salon de l'Habitat qui s'est tenu à Bayonne, du 4 au 7 octobre derniers. Son stand, entièrement consacré au développement durable, a attiré de très nombreux visiteurs qui ont montré de la curiosité mais aussi de l'intérêt pour la démarche engagée par la coopérative pour réduire les impacts du secteur du bâtiment sur l'environnement. Entièrement décoré avec des matériaux naturels, le stand de 32 m² était à l'image des orientations et de l'engagement du COL pour une construction plus respectueuse de l'environnement : murs en toile de jute, sol en écorces de bois, meubles en carton, décoration végétale... La participation du COL au Salon était surtout l'occasion de présenter le projet pilote de Landatxoa à Urrugne (cf. page 4), en présence de Sonia Martín del Campo (le COL), de Jacques Tortos (centre de recherche Nobatek) et de l'architecte de l'opération Thierry Girault.

“ Le métier d'architecte n'a pas évolué en profondeur, les principes du développement durable sont depuis toujours parties intégrantes de notre métier ”



Jacques Tortat, directeur de Nobatek sur le stand du COL, au Salon de l'PHibat de Bayonne

Les métiers du développement durable

Selon les estimations, autour de 400 000 personnes travailleraient en France dans le secteur du développement durable, dont les deux tiers dans le privé. Il ne s'agit pas de nouveaux métiers à proprement parler, mais plutôt de spécialisations rendues nécessaires pour répondre à de nouveaux besoins.

“Le métier d'architecte n'a pas évolué en profondeur, les principes du développement durable sont depuis toujours parties intégrantes de notre métier”. Architecte à Bayonne, Thierry Girault est catégorique. “Nous n'utilisons peut-être pas l'expression “développement durable”, mais nous avons toujours fait attention à la lumière, à l'orientation des constructions, à leur impact sur l'environnement... Nous cherchons depuis toujours à optimiser les performances énergétiques des bâtiments que nous concevons. Ce n'est pas nous qui avons changé, mais la société qui a évolué et qui prend peu à peu conscience des enjeux du développement durable. Nous sommes peut-être plus écoutés qu'avant et nous reprenons en quelque sorte notre vraie place.”

Hormis certains secteurs très spécialisés liés à la gestion globale de l'environnement (conseiller en environnement...) ou à l'irruption de nouveaux matériaux et de nouveaux procédés de fabrication (bioclimatisme...), les métiers de l'environnement sont surtout des métiers classiques dont on a redéfini une part des fonctions ou dans lesquels on a intégré une option environnement. Les bureaux d'études consacrent désormais une plus grande importance à des domaines jusque-là en retrait comme l'acoustique, la météorologie, l'hydrologie, etc... Dans le même état d'esprit, les maîtres d'ouvrage se sont formés ou ont recruté des spécialistes du développement durable pour appréhender la construction dans une approche environnementale et maîtriser la démarche HQE. Les architectes ont également essayé de formaliser des pratiques qui relevaient jusque-là du GBS, “du Gros Bon Sens”, comme l'on dit chez Nobatek, centre de ressources technologiques spécialiste de l'aménagement et de la construction durables.

En fait, poursuit-on chez Nobatek, “la principale évolution réside dans la manière de travailler, car le développement durable impose une approche globale de la construction : l'architecte et l'ingénieur ont de plus en plus tendance à se rapprocher et ils travaillent de plus en plus main dans la main pour mesurer les impacts de la construction sur l'environnement et trouver ensemble les réponses les mieux adaptées.” La différence fondamentale qu'apporte la notion d'environnement par rapport à un métier classique consiste donc en une approche globale qui responsabilise tous les acteurs de la filière. Cette approche engendre presque obligatoirement une interdisciplinarité et un sens de la responsabilité à tous les niveaux : depuis la collectivité ou le constructeur qui doivent impérativement tenir compte des impacts environnementaux au moment de lancer un projet, jusqu'au chef de chantier en charge de la mise en oeuvre d'un chantier propre.

En définitive, assure-t-on chez Nobatek, “nous pourrions vraiment considérer que la démarche de développement durable aura réussi à s'imposer lorsque l'ensemble des acteurs de la filière (maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, entreprises...) intégreront en interne l'ensemble des nouvelles compétences liées à l'environnement !”

Agenda

- Salon de Biarritz 25 au 27 Avril 2008
- Assemblée Générale du COL 27 Juin 2008

Directeur de la publication - Colette SCHNURRENBERGER
 Directeur de la rédaction - Didier LASSABE
 Secrétaire de la rédaction - Dominique TRANQUILLE
 Journaliste-Rédacteur - Bruno FAY
 Comité de rédaction - Jean-Pierre FAVIER, Patrick LEBOEUF,
 Sonia MARTIN DEL CAMPO

Photographe - Ludovic ZELLER
 Conception graphique - Calli Atlantique
 Commission paritaire - N° en cours
 Tirage - 4000 exemplaires
 Impression - Jean LAFFONTAN

Le COL

Vous êtes déjà chez vous

■ 73, rue de Lamouly - B.P. 133
 64601 Anglet Cedex
 Email : infos@le-col.com
 Site : www.le-col.com
 Standard : 05 59 52 32 15
 Fax : 05 59 52 44 38